

Municipales : êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?



Les élections municipales 2020 auront lieu les 15 et 22 mars.

Le service public met désormais à disposition de tous les citoyens une plateforme sur laquelle ils vont pouvoir vérifier s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales.

L'INSEE, en charge de mettre à jour le répertoire électoral unique, procède actuellement à un toilettage des listes électorales ; il est donc utile de vérifier que vous êtes bien inscrit, même si vous avez fait les démarches nécessaires.

Pour cela, il suffit de vous rendre sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique "Elections" sur le service en ligne "Interroger sa situation électorale".

Si vous constatez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de votre commune, vous avez **jusqu'au 7 février 2020** pour vous inscrire sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Renseignements :

Service Démographie-Élections à l'Hôtel de Ville de Troyes ou par téléphone au 03 25 42 33 33

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr